

## Entretien : René Vautier, cinéaste résistant (2/2)

Voici le second volet de l'entretien réalisé avec René Vautier, il aborde ici les aspects les plus récents de son œuvre et de ses engagements.

- [Lire la première partie](#)

---

Alternative libertaire : L'Unité de production cinéma Bretagne (UPCB) montée pour produire *Avoir 20 ans dans les Aurès* a continué ses activités ?

René Vautier : On a effectivement continué à tourner avec l'UPCB des films sur le colonialisme, sur Mandela, contre le nucléaire, des tas de trucs. Et puis on a tourné aussi un film avec un chanteur qui a joué le rôle d'un instit, c'était Gilles Servat [1] qui a également été primé à Cannes avec le prix de la Fédération internationale des ciné-clubs.

On a également tourné un film sur une histoire de grève avec occupation d'usine à Saint-Nazaire, et là comme on n'avait pas de sous pour le tourner, ce sont les ouvriers eux-mêmes qui ont payé leur place d'avance par l'intermédiaire d'une union de comités d'entreprises de la région nazairienne, qui s'appelait le Centre de culture populaire de Saint-Nazaire.

On s'est réellement lancés dans une bagarre avec des courts-métrages et on a fait des choses intéressantes sur le plan cinématographique.

L'argent, on l'avait eu parce que j'avais vendu un scénario antiraciste à un Argentin, et ça s'est appelé *Des Goûts et des couleurs*, c'était l'histoire d'un Africain qui devenait propriétaire du bateau de son patron transformé en sorte de bordel ambulante. Comme nous on était très contents d'avoir les 10 millions de centimes à déposer pour ouvrir notre société, on est devenus coproducteurs du film ! Et le petit noyau de l'UPCB est allé tourner la première coproduction argentino-bretonne !

Avec les moyens du bord, on réussissait à faire des choses qui représentaient la France aux festivals de Cannes, de Berlin... Avec notre production militante on a tenu comme ça pendant dix ans et on a fait, entre courts et longs métrages, une bonne quinzaine de films. Finalement, on est arrivé en 1981. Le dernier film qu'on a fait, c'était avec des Québécois, sur la production et les problèmes sociaux en Bretagne. Ça se terminait par une chanson d'Alan Stivell qui disait : « *Il n'y aura plus de printemps, ni en Bretagne ni ailleurs, il n'y aura plus de printemps, avant que socialisme et liberté soient vainqueurs.* »

En 1981, j'ai été présenter le film, sur invitation des Québécois, à Montréal et j'ai été bloqué au passage à New York. On m'a refusé l'autorisation de contacter des cinéastes américains « engagés » et on m'a dit que je ne pouvais pas sortir de l'aéroport parce qu'il y avait un dossier sur moi où on disait que j'étais communiste et que j'avais eu des contacts avec le terrorisme international. C'était en 1981 ! Et dans le même avion, mais lui a pu passer avec tous les honneurs dus à son rang, il y avait Charles Fiterman, ministre communiste du premier gouvernement de l'ère Mitterrand. Ensuite, je suis arrivé à Montréal, où on a pu projeter le film, puis je suis rentré en me disant qu'on n'avait plus besoin de maintenir à bout de bras l'UPCB.

Dans les dernières années, quand on a tourné *Marée noire et colère rouge* avec les gars qui avaient les pieds dans le mazout, sur le naufrage de l'*Amoco Cadiz*, on était obligés de brûler tous les meubles de la maison. Entre-temps j'avais eu une petite fille qui avait quelques mois, qu'on trimbalaient dans les manifestations de Brest et qu'on laissait à l'hôtel parce que sa mère l'allaitait et sa mère travaillait avec moi dans l'UPCB, c'était complètement dingue !

Mais en même temps c'était un truc vivant quoi ! Mais en 1981, on s'est dit que c'était plus la peine, qu'on allait travailler avec la télévision. Et on s'est aperçu que les films qu'on voulait faire, la télévision n'en voulait pas. Et elle n'a même pas voulu passer des films qui avaient été primés à Cannes, sauf une fois *Avoir 20 ans dans les Aurès* qui a été diffusé sur FR3 parce qu'il y avait un gars qui avait retourné sa veste juste à temps pour rester. Et un autre qui travaillait avec lui, et qui lui avait sa carte du RPR, quand il a su que l'autre restait et que lui allait se faire virer, il a acheté le film, c'était sa dernière action, pour que l'autre soit obligé de le passer alors que j'avais les lettres de refus.

Ensuite on a continué à faire des films, comme on avait plus de sources de revenus, sur des sujets qui m'intéressaient mais avec des associations : contre le nucléaire avec le Mouvement de la paix, contre le racisme et sur les problèmes de l'immigration avec la Ligue des droits de l'homme, un film aussi qui s'est appelé *Le Mot frère et le mot camarade* avec le Musée de la Résistance et on continuait à faire des choses qu'on diffusait nous-mêmes encore !

On a fait un film avec des gosses, c'était en 1989, sur le bicentenaire de la Révolution. On leur a donné des images qui avaient été tournées dans des films commerciaux sur la Révolution, et à eux de faire des sketches intermédiaires qu'ils imaginaient eux-mêmes sur les questions qu'ils pouvaient poser et se poser.

C'était quand même une première tentative pour mettre les enfants dans le coup et leur donner la possibilité de s'exprimer. Pratiquement tous ces films étaient refusés. Y compris un film qu'on a tourné avec l'appui des groupements de pêcheurs en Bretagne, et qui a eu l'oscar du meilleur film de mer, mais qui n'est jamais passé sur une chaîne de télévision française. Mais on vivait par la distribution de ces films, ce qui nous obligeait à avoir des contacts permanents avec les gens, avec les spectateurs, à débattre. En même temps, des gens qui avaient travaillé avec nous à l'UPCB avaient créé leur société de production en Bretagne et on avait lancé un mouvement qui tenait un petit peu debout.

Quel est votre regard sur la production cinématographique bretonne aujourd'hui ?

René Vautier : Je tourne en ce moment un truc sur la censure, justement sur ce que je te raconte là. Avec les problèmes qu'on a rencontrés et comment on peut les éviter. Parce que maintenant j'ai 76 ans. Depuis j'ai tourné le truc contre les essais nucléaires, au moment où Chirac les faisait reprendre - le film s'appelle *Hirochirac* - je l'ai commencé à Hiroshima et je l'ai terminé avec les essais nucléaires de Chirac à Mururoa. Et là on s'est aperçu, quand je faisais la projection de ce film, que je râlais tellement contre les cancers de la gorge et les leucémies qui proliféraient sur tous les lieux où il y avait des essais nucléaires, chez les Américains dans le Nevada, chez les Russes, en Algérie, à Mururoa, au Japon, en Australie... et à force de faire tous ces trucs-là, les gars m'ont dit que je faisais un « cancer de la solidarité ». On m'a opéré, on m'a ouvert, on m'a envoyé des rayons et ça m'a complètement bousillé les glandes salivaires. Donc théoriquement, j'étais en sursis.

Je me suis dit à ce moment-là qu'il fallait essayer de voir pour les films que j'ai faits et dont je n'ai pas tellement suivi la progression, parce que c'était plus une arme, je dirais une arme blanche. On le faisait, on a semé comme ça d'après la Cinémathèque française qui a retrouvé la trace de 180 films que j'ai faits, mais qui n'existent pratiquement plus, qu'il faut retrouver.

Je me suis dit que j'allais me mettre à les ranger pour la Cinémathèque de Bretagne, à une condition : que la Cinémathèque de Bretagne reste ce qu'elle était au moment de sa création, c'est-à-dire non pas une pyramide où les gars entrent avec des bandelettes pour rester dessous comme momies, mais avec un accès vers l'extérieur, un dépôt de films où toutes les associations pourraient reprendre des films en rapport avec l'actualité. C'est-à-dire pérenniser les films qui ont servi à un moment de témoignages. On a fait des projections un peu partout de tous ces films qu'on pouvait récupérer, mais ça coûte de l'argent, donc on fait des projections de films réparés et ça sert, par un accord avec la cinémathèque, à financer les réparations d'autres films. Mais il y a encore maintenant des problèmes. J'ai fait la grève contre la censure politique en 1973 au moment où j'avais été primé à Cannes pour *Avoir 20 ans dans les Aurès*, il y avait là un film qui avait été tourné sur la répression du 17 octobre 1961, qui s'appelait *Octobre à Paris* et qui n'avait pas de visa douze ans après avoir été tourné.

Le réalisateur, chercheur à l'Institut Pasteur, s'appelait Jacques Panijel, mais le film avait été tourné par des tas de techniciens volontaires. C'était un reportage. On a donc dit, il faut avoir un visa pour qu'il sorte. On l'a fait déclarer par Panijel sous le nom de l'UPCB et j'ai demandé le visa. On l'a refusé et à ce moment-là j'ai fait la grève de la faim. Au bout de 31 jours de grève de la faim - il y avait une kyrielle de gars qui avaient soutenu, pratiquement tous les grands réalisateurs français, les syndicats de techniciens, des syndicats ouvriers, des groupes de journalistes... - on a eu un truc du ministre disant que le visa était accordé au film et que la censure en France n'aurait plus le droit de juger que selon deux critères : la pornographie et la violence. Sur ce plan on avait gagné.

Mais entre-temps les pouvoirs de censure ont été transmis à la télévision. La télévision peut aider au financement de films, mais si elle donne une garantie de diffusion. Sur les scénarios qui leur étaient proposés, si les responsables des chaînes de télévision n'étaient pas d'accord, ils disaient

non et le producteur ne faisait pas le film sans garantie de diffusion. Il y avait donc un transfert de censure et on a continué à se bagarrer contre ça en faisant tous les films vidéo qu'on a continué à diffuser comme ça.

Il y a eu encore des histoires de censure. J'ai fait aussi beaucoup de films en coproduction avec des Algériens, mais à titre individuel, sur un ou deux films. C'était pour essayer de prouver que les intermittents du spectacle continuaient à faire du cinéma comme ils le souhaitaient. Ils n'étaient pas ce qu'on a dit pour les reporters qui sont partis filmer la guerre américaine en Irak : « inbeded ». Il fallait qu'on montre qu'on pouvait faire autre chose et on a essayé de continuer à le montrer.

Et là, il y a eu des choses curieuses. Par exemple, j'ai été invité il y a six mois par une cinémathèque israélienne, et aussi par des Palestiniens qui devaient participer au débat, pour projeter *Avoir 20 ans dans les Aurès*. C'est quand même l'histoire d'un déserteur pendant la guerre d'Algérie. On a projeté là-bas, en Israël et en Palestine et il y a eu des débats et des gars sont venus me dire ce qu'ils avaient l'intention de faire, c'est-à-dire refuser de participer à des bombardements ou refuser de faire leur service militaire dans les Territoires occupés.

Je suis rentré en France et ils m'ont fait parvenir une cassette avec un grand chanteur israélien qui chante en français *Le Déserteur* de Boris Vian, avec en-dessous la traduction en hébreu, et qui est diffusée là-bas par les groupes de refuzniks qui ont rendu public à ce moment-là ce qu'ils m'avaient dit. On devait projeter des films qui avaient été faits par un jeune Parisien d'origine et une fille d'origine algérienne, et une petite société qui a fait un film qui s'est appelé René Vautier, cinéaste franc-tireur.

Le film est passé sur France 3 Bretagne et il a été sélectionné pour passer via une association, Confluences, à Paris.

Et quelqu'un les a appelés en leur disant : « *Vous ne pouvez pas passer un film de Vautier, il a témoigné au procès de Roger Garaudy. Garaudy c'est un révisionniste et un antisémite notoire donc Vautier c'est la même chose.* » Ils ont distribué des tracts et interdit la séance au dernier moment, en créant en fait le délit de témoignage. Puisqu'ils disent simplement : « *Vautier a été témoigner de son film sur Garaudy au procès de celui-ci et ça ne nous plaît pas.* » Mais j'ai eu des procès avec Le Pen, j'avais tourné des films sur la libération de Mandela, et là les gars ont diffusé sur 800 adresses mails. Alors j'ai porté plainte [2] parce que ce n'était pas un de mes films qu'ils interdisaient, mais un film sur moi et sur le cheminement de l'UPCB avec la solidarité que les Africains nous avaient manifestée, tout ça, ça revenait à interdire les films de Vautier. Et ils le disaient carrément. C'est quand même assez marrant cette dénonciation calomnieuse pour antisémitisme, parce que j'ai eu le grand prix de la SCAM pour l'ensemble de mon œuvre, le prix du film antiraciste du MRAP pour l'ensemble de mon œuvre, et là réellement je veux voir si on peut interdire quelqu'un pour crime de témoignage. Tous les films que j'ai fait c'est pour témoigner.

Avec le film que j'ai fait sur les gens qui avaient été torturés par Le Pen pendant la guerre d'Algérie, j'étais au procès du *Canard Enchaîné*. J'avais raconté l'histoire d'un gars qu'il avait torturé et qui avait eu un certificat de l'ancien maire d'Alger, qui était le ministre Chevalier, disant qu'il avait été torturé et désignant nommément Le Pen. Ça m'a valu d'avoir 60 km d'archives détruites par des gens dont on a jamais su qui c'était. Toutes les activités que j'avais pu avoir allaient toutes dans le même sens : refléter les gens qui avaient des choses à dire et que le pouvoir n'admettait pas qu'ils disent.

Aujourd'hui, je fais un film qui s'appelle *Dialogue d'images en temps de guerre* où je raconte les histoires avec la censure. Là ce qu'on a enregistré doit s'intégrer dedans, mais le jeu consiste dans ce film à mettre les témoignages de gens qui ont vécu ce que je tourne et montrer à quel point il y a une unité, des corrélations, entre les gens qui souffrent de choses différentes. Il doit bien y avoir quelque part un même ennemi qui est au pouvoir.

Et puis on a semé. Par exemple, on a fait un petit film avec les enfants de Cancale, qui râlaient parce qu'ils n'avaient pas la possibilité d'expliquer pourquoi il y avait un petit phoque qui était devenu leur ami dans le port de Cancale. Et ils ont montré ce que c'était que la communication, puisqu'on leur enseigne la communication maintenant. Et ils se heurtent à quelque chose qu'on est obligés de considérer comme une censure. Le film fait par les gosses, intéressant, émouvant, sur le plan des rapports possibles et amicaux des enfants avec l'environnement est bousillé par des intérêts qu'on ne leur explique pas. Et eux font l'effort d'essayer de comprendre, mais ils ne peuvent pas agir pour transmettre ce qu'ils savent, parce que ce sont des gosses et que des

gosses n'ont pas leur place dans la liberté d'expression. On a déposé le film ici à la Cinémathèque et ils se sont aperçus au bout de quatre mois que personne ne l'avait regardé. Il n'a pas été ouvert. Et ça ce n'est pas dans le film, mais je veux le mettre dans *Dialogue d'images en temps de guerre*, les gosses leur réaction, c'est de dire : « *Tu nous dit René que le service public ça doit être un truc transparent, en verre. Chez nous, il y a des galets. Eh bien les galets dans les vitres, ça fait des dégâts.* » Les enfants en arrivent maintenant, sans qu'on leur ait parlé du tout de ça à comprendre le terrorisme, c'est-à-dire la peur qu'on inspire à l'autre parce que l'autre refuse de te laisser parler et de t'écouter.

Maintenant les enfants ont dans la tête l'idée que la liberté d'expression ça se conquiert et qu'il y a des gens qui vous empêchent de la prendre. Et, en tant que citoyens, ils se battront pour la prendre.

*Propos recueillis au festival Travelling Marseille par A. Doinel (AL Rennes)*

[1] La Folle de Toujane, 1974.

[2] Le jugement doit être rendu le 30 juin.

### **Mise au point**

Vautier et Garaudy

René Vautier est connu pour un engagement anticolonialiste et internationaliste que nous ne pouvons que saluer. Il se trouve qu'il a aussi témoigné en faveur de Roger Garaudy, dont l'orientation politique est clairement antisémite et négationniste, lors du procès intenté à ce dernier pour contestation de crimes contre l'humanité. Dans le cadre de la publication de cet entretien, nous tenons à préciser que nous sommes en désaccord, sur ce point, avec son attitude.

*La commission journal d'Alternative libertaire*